



FDFR 17



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

- 01 – Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 14 novembre 2025
- 02 – Point sur les adhésions
- 03 – Point financier – Reçu 200 €
- 04 – Ateliers : Achat armoire couture
Lettre à Mme le Maire pour l'éclairage de la salle Ensemble et Solidaires
- 05 -Presqu'île en scène : spectacle hip-hop
- 06 – Bilans : Concert de la chorale « Coup de Chœur » du 12 décembre
Repas du 13 décembre
- 07 – Commission « Arts de la scène » du 25 novembre 2025
- 08 – Réunion avec l'ALSH du 02 décembre 2025 : projet théâtre
- 09 – Préparation assemblée générale : Montage vidéo des différentes activités
Règlement intérieur
- 10 – Vœux du 15 janvier : invitation et retour
- 11 – Questions diverses
- Réponses à courriers
- Remercier les magasins U
- EVS
- Prendre contact avec la Maison de la Treille : quand ? qui ?

1. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 16 octobre 2025

Aucune remarque n'est formulée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

VOTE : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

2. Point sur les adhésions

A ce jour nous avons 434 adhérents.



3. Point financier

| | |
|------------------|--------------|
| Compte courant : | 26 342.73 € |
| Livret bleu : | 80 999.51 € |
| Livret OBNL : | 1 050.14 € |
| Caisse : | 935.47 € |
| Soit un total de | 109 327.85 € |

Gérard informe les membres du conseil d'administration que la subvention de 1 300 € a été versée pour le spectacle du 18 octobre dernier « Les plus grandes comédies musicales françaises et internationales ».

Projection 2026 réalisée pour les activités payantes.

La gymnastique présenterait un coût annuel de 8 000 € pour 34 adhérents, soit un coût par adhérent de 233 €. Le montant total des participations s'élève à 7 300 € soit un déficit de 700 €.

La chorale aurait un coût de 6 700 € pour l'année pour 30 adhérents, soit un coût par adhérent de 223 €, le déficit serait de 1 600 €.

Le yoga pour lequel nous avons un partenariat nous coûte uniquement le montant du coefficient familial soit 3 778 €.

Il en est de même pour le qi-gong.

L'anglais aurait un coût annuel de 11 000 € pour 24 adhérents soit une participation d'un montant de 4 500 €. Ce qui entraîne un déficit de 6 500 €. Pour être à l'équilibre, les participants à cet atelier devraient payer 440 €. Afin de réduire ce déficit important, il faudrait peut-être revoir le nombre de séances ou augmenter le coût.

Abandon de l'atelier anglais par un participant. Le CA accepte-t-il le remboursement des deux prochains trimestres. Etant donné que rien n'est précisé ni dans les statuts ni dans le règlement intérieur, une réponse positive est donnée.

Afin que ce problème ne se repose plus à l'avenir, il est décidé que sera noté sur le livret, pour les ateliers payants, qu'ils seront non remboursables sauf cas de force majeure et pandémie. Un article sera également ajouté au règlement intérieur et soumis au vote lors de l'assemblée générale.

Le foyer rural a reçu un chèque de 200 € des magasins U suite au vote des coopérateurs. Une lettre de remerciements leur sera adressée.

4. Ateliers : achat armoire couture et éclairage de la salle Ensemble et Solidaires

La couture avait demandé l'achat d'une armoire, une réponse positive avait été donnée et l'achat sera effectué début janvier.

L'atelier couture a également demandé si l'éclairage de la salle Ensemble et solidaires pouvait être amélioré. Une demande sera adressée à la mairie.



Peut-on procéder à l'achat d'un nouveau portable suite à la fin des mises à jour de windows 10. Accord est donné. Que ferons-nous des anciens. Ils seront donnés à une association comme l'ADEI après nettoyage.

Est-il possible d'acheter des nouveaux jeux pour une centaine d'euros. Une réponse positive est donnée.

5. Presqu'île en scène

Le spectacle hip hop pourra avoir lieu sur scène, l'animateur va entraîner les enfants pour cela, ce qui n'obligera pas à déménager la sonorisation.

6. Bilans : concert de la chorale du 12 décembre et repas du 13 décembre

La prestation de la chorale « Coup de chœur » du 12 décembre au profit de la rénovation de l'église Saint-Etienne d'Arvert s'est très bien passée. Les retours sont plutôt positifs. Le port des foulards a été apprécié.

Quelques remarques : les voix aiguës étaient trop présentes et fortes, au lieu d'avoir les carnets sur les pupitres les avoir à la main serait mieux, moins de gesticulations et meilleure visibilité.

La soirée a rapporté 1 400 € en espèces et des chèques dont le montant n'est pas encore connu.

Est-il possible d'avoir le bilan du bal folk du 15 novembre dernier. Il présente un solde positif de 318.32 €.

Concernant le repas du 13 décembre, les retours sont unanimes quant à la qualité du repas qui était médiocre contrairement à l'an passé. Est-ce dû au choix du menu, au fait que nous

7. Réunion ASLH du 2 décembre 2025

Marine a envoyé les textes des saynettes pour envoi aux bénévoles. Le secrétariat se chargera de diffuser le tableau des interventions ainsi que les textes.

Il faudra faire la convention qui sera à signer par la Mairie.

8. Préparation Assemblée Générale

Il est proposé de projeter un montage vidéo des différentes activités si Delphine en a la possibilité et le temps. Le principe est accepté.

Il est proposé de faire différents ajouts au règlement intérieur, notamment sur les tarifs appliqués à certaines populations, sur la la protection des données.

9. Vœux du 15 janvier

Les invitations ont été envoyées et le retour est demandé pour le 5 janvier 2026.



10. Questions diverses

Le bureau a reçu un courrier de Mme Delcamp (adhérente) proposant un atelier d'écriture créative et un de méditation de pleine conscience. Il sera proposé de la rencontrer mais, actuellement, le foyer ne dispose ni de locaux ni de créneaux pour ces ateliers.

Concernant l'EVS, un comité de pilotage doit être créé, il s'agit en réalité d'un comité de suivi.

Un premier contact avait été pris avec la maison de la Treille. Aucune suite n'ayant été donnée, il faudrait reprendre contact.

Pour le marché de la Chandeleur, qui aura lieu le 4 février, un appel sera fait aux bénévoles pour les crêpes.

Jacky soulève le problème de la responsabilité civile et pénale du responsable des activités, notamment la randonnée pédestre ou vélo. En effet, certains participants ne respectent pas les consignes données. Aussi, il est proposé de faire signer un engagement à chacun des participants précisant qu'il a reçu les consignes et, pour le vélo, le fascicule de la fédération de cyclo-tourisme. Gérard a préparé un document qui sera à finaliser.

Groupama a été contacté pour la formation aux gestes aux premiers secours. La formation est gratuite. Nous sommes en attente de leur retour.

Une association, basée à la Rochelle propose des ateliers relatifs à la sécurité routière, comme les effets de la drogue ou de l'alcool, des tests de mobilité voiture ou vélo, remise à jour du code de la route, simulateur auto-moto ou test de vision. Cela semble très intéressant. un mail va être envoyé pour convenir d'un rendez-vous début janvier. Le responsable vélo est intéressé.

Est-ce que l'ensemble des membres du conseil d'administration est d'accord pour que la femme de ménage ne se déplace pas les 26 décembre 2025 et 2 janvier 2026. Un accord unanime est donné.

Solo nous a informés que le 24 janvier 2026 à 19h à Bourcefranc, salle du sémaphore, il y aura une battle hip-hop.

Relance pour la commission sortie où une seule personne désire participer pour le moment. Ouvrir aux adhérents et non uniquement aux membres du conseil d'administration.

Le prochain conseil d'administration est fixé au mardi 13 janvier 2026 à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Président

~~Foyer Rural Arvert~~

~~Siège social : Mairie
17530 ARVERT~~

~~Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64~~

~~Mail : foyerrural.arvert@gmail.com~~

~~Site : <https://www.foyerruralarvert.fr/accueil>~~

La Secrétaire Adjointe

